



Campagne périurbaine du Pays d'Acoz¹

Campagne périurbaine de la Marlagne²

Plateau agricole de Florennes – Mettet³



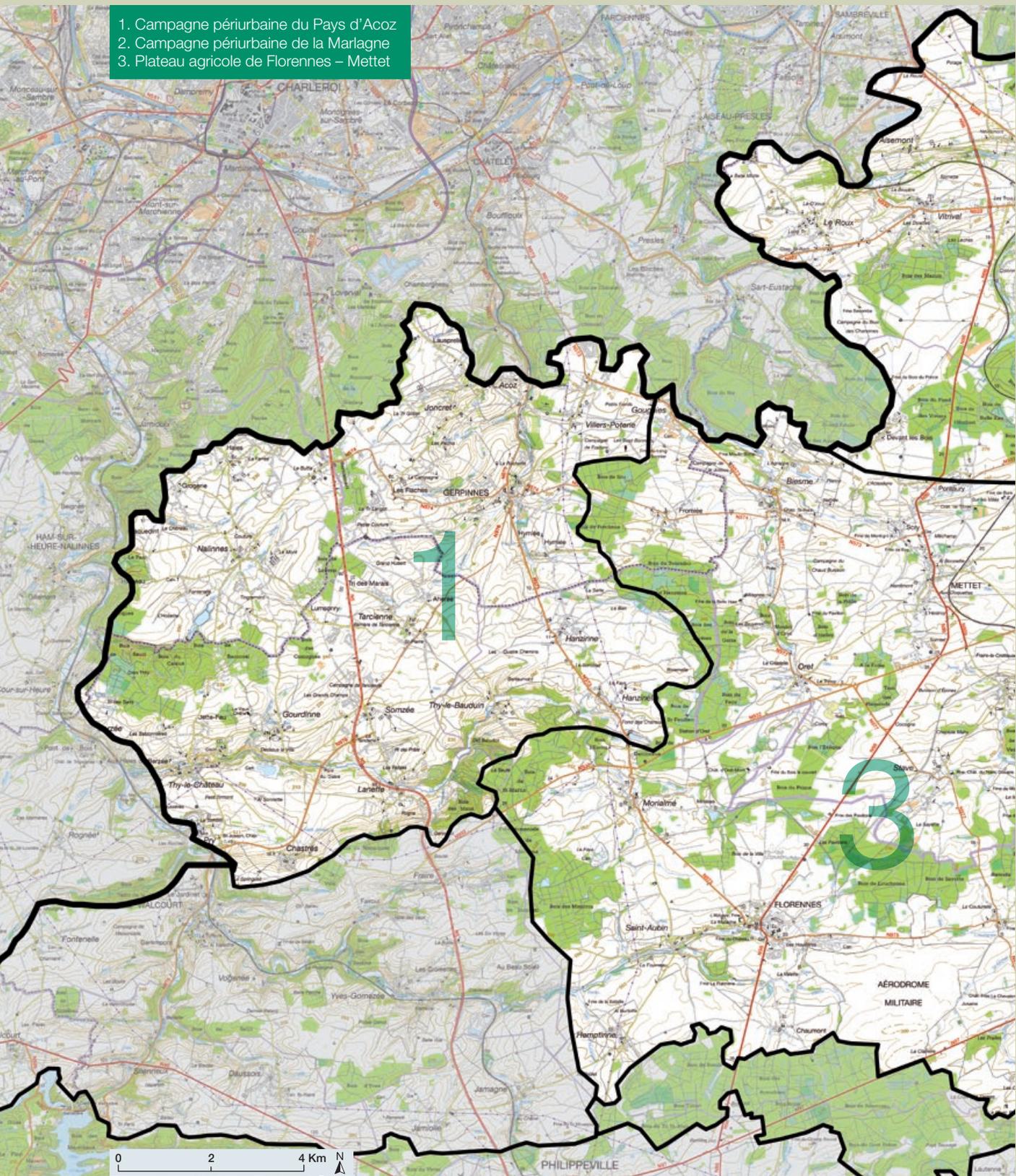
	1	2	3
Superficie totale de l'aire^A	10 268	10 363	25 513
Superficie agricole (ha)	7 234	6 858	18 809
Terres arables (%)	62	57	66
Prairies (%)	38	43	34
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 264	2 070	3 655
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	1 219	837	1 530
Nombre d'habitants^B	26 142	14 946	24 437

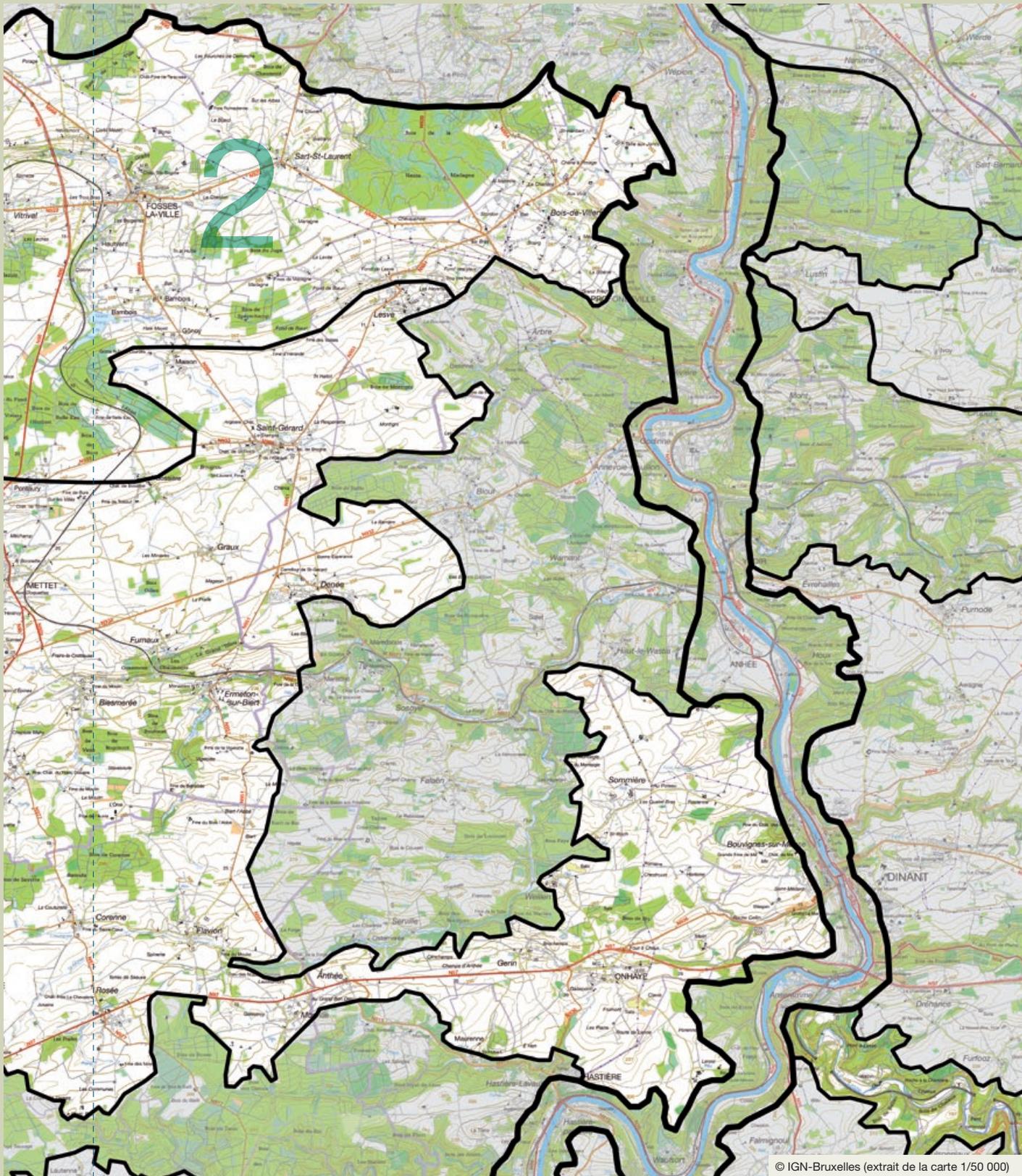
^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2007).

Ces trois aires du moyen plateau condrusien de l'Entre-Sambre-et-Meuse présentent un paysage de plateau peu érodé. Les ondulations caractéristiques de l'ensemble ne sont bien marquées qu'entre Florennes et Mettet. Deux larges bancs de calcaires surmontés d'une épaisse couche limoneuse forment des étendues planes propices à une agriculture majoritairement vouée aux labours. Les boisements sont moins morcelés qu'ailleurs dans l'ensemble, et plus fréquents dans le paysage de la Marlagne. L'influence des agglomérations toutes proches de Charleroi et de Namur se ressent par une forte diffusion de l'urbanisation le long des axes convergeant vers ces villes.

- 1. Campagne périurbaine du Pays d'Acoz
- 2. Campagne périurbaine de la Marlagne
- 3. Plateau agricole de Florennes – Mettet





© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)



Dans le moyen plateau condrusien de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les aires de la Campagne du Pays d'Acoz, de la Campagne de la Marlagne et du Plateau de Florennes – Mettet marquent la transition entre le relief plus marqué des tiges et chavées au centre de l'ensemble et le relief calme du bas-plateau limoneux hennuyer.

Le RELIEF se présente sous la forme d'un plateau légèrement ondulé. La Campagne du Pays d'Acoz s'individualise comme une succession de replats disséqués par les affluents de l'Eau d'Heure et de la Sambre. La Campagne de la Marlagne forme un plateau creusé de vallonnements s'inclinant doucement vers le nord où le relief s'accroît au contact des vallées de la Sambre et de la Meuse. Les ondulations caractéristiques du paysage condrusien ne sont bien marquées qu'entre Florennes et Mettet. Enfin, deux larges bandes calcaires individualisent deux lambeaux de plateaux cultivés autour de Graux et de Sommière.

L'AGRICULTURE occupe la plus grande part de la superficie des aires, principalement sous la forme de LABOURS. La part d'HERBAGES est cependant plus grande dans la Campagne de la Marlagne où les limons plus humides et plus acides en raison du sous-sol se montrent moins propices aux labours. Par contre, les sols limoneux sur calcaires du Plateau de Florennes – Mettet et les limons bien drainés de la Campagne du Pays d'Acoz (sur un placage de sables et graviers du Tertiaire) se montrent plus favorables aux labours. A proximité de Bois-de-Villers et de Gerpennes, des cultures maraîchères (principalement la fraise de Wépion) se signalent dans le paysage par leurs serres-tunnels, mais la superficie qui leur est dédiée est faible.

Les BOISEMENTS sont localisés où les conditions sont plus défavorables à l'agriculture, sur les pentes plus fortes ou les tiges gréseux. En certains endroits, ils ferment l'horizon. La part de boisements est plus grande dans la Campagne de la Marlagne défrichée plus tardivement et moins complètement.

Peu de NOYAUX BÂTIS importants sont présents : Gerpennes et Nalinnes (Pays d'Acoz), Fosses-la-Ville (Marlagne) Florennes et Mettet (Plateau de Florennes – Mettet) sont les principaux bourgs des aires.

En dehors de Fosses-la-Ville et Florennes, à la morphologie plus urbaine, le caractère rural domine. Sur le Plateau de Florennes – Mettet et dans le Pays d'Acoz, l'HABITAT est GROUPE en gros villages avec une faible dispersion intercalaire, tandis que dans la Marlagne la dispersion est plus présente. Là, ainsi qu'entre Flavion et Ermeton-sur-Biert, les défrichements tardifs des forêts de Haute-Marlagne (18^e siècle) et de Biert (19^e siècle) ont induit l'installation de fermes isolées voire de hameaux de taille modeste (voir chapitre Mise en place des paysages, p. 56).

Le patrimoine bâti et non bâti rappelle que ces aires mêlèrent jadis agriculture et industrie. Les gisements de fer, qui étaient nombreux, impriment encore leur marque dans le paysage, comme les minières de Morialmé. Les villages industriels comptent une bonne part de logements ouvriers. La sidérurgie a perduré dans la région jusqu'à la fin des années 1980 (à Thy-le-Château) et seule l'industrie extractive (carrières et sablières) subsiste encore dans ces aires. Les châteaux et châteaux-fermes du Pays d'Acoz et du Plateau de Florennes – Mettet témoignent quant à eux d'une certaine opulence agricole.

La proximité immédiate des agglomérations de Charleroi et de Namur a favorisé la diffusion de l'URBANISATION RÉSIDENTIELLE, principalement et plus anciennement dans le Pays d'Acoz et la Marlagne, plus récemment sur le Plateau de Florennes-Mettet, surtout le long de ses grands axes. La principale INFRASTRUCTURE de transport est la N5. Deux autres axes importants complètent la desserte : les routes N98 (Florennes – Fosses vers la E42) et N97 (Philippeville – Dinant).

Traits communs



Le noyau villageois s'insère dans un petit vallon en bas de versant, le rendant peu visible du plateau. Le relief étant calme, il n'est pas très étiré. La position sur le versant d'adret* est moins systématique que dans les Plateaux centraux. De petits massifs boisés ferment l'horizon. Les prairies occupent les pentes intermédiaires ou les terrains plus proches du village. Les cultures se localisent sur les terrains de meilleure aptitude agronomique ou mieux exposés (Oret).



L'urbanisation résidentielle s'est développée dans les trois aires. Plus ancienne en Marlagne et dans le Pays d'Acoz (constructions typiques des années 1970 à Gerpinnes ou Bois-de-Villers), elle touche désormais les trois aires. Si les habitations comblent parfois les espaces laissés libres par un tissu bâti plus lâche dans la Marlagne, c'est cependant le plus souvent une urbanisation d'extensions linéaires qui profite des largesses du plan de secteur, contribuant à une banalisation des noyaux villageois (Gerpinnes, Bois-de-Villers, Florennes).



La ferme tricellulaire en long (grange, corps de logis et étable en ordre variable) est une forme très répandue du bâti rural, même si sa fonction est souvent devenue uniquement résidentielle. On trouve aussi dans certains villages une ferme en carré d'origine seigneuriale. La reconversion de ces demeures en habitations familiales devrait veiller à ne pas dénaturer le caractère original de la volumétrie ou des matériaux (Corenne, Tarcienne).



1



2



3



4



5

1. Cette ancienne sablière a exploité une poche de sable du Tertiaire piégée dans les calcaires. Sa présence dans le paysage reste discrète depuis le plateau. L'eau de la nappe phréatique et la végétation ont reconquis la sablière, la transformant en un écosystème de régénération (Onhaye).
2. Dans ce village industriel, les petites habitations jointives étaient destinées aux ouvriers du laminoir local. La maison plus élancée en fond de rue abritait les bureaux de l'usine (Thy-le-Château).
3. Le site des minières à Morialmé (extraction de minerai de fer jusqu'au 19^e siècle) abrita par la suite une verrerie fermée dans les années 1960. Les bâtiments sont toujours présents et les maisons ouvrières du site occupées.
4. A Florennes, ce terzil composé des inertes de la carrière de calcaire en activité en contrebas impose sa marque dans tout le paysage local, servant de repère ou de point d'appel.
5. Les cheminées du laminoir de Thy-le-Château sont une partie de l'identité industrielle du village et à ce titre méritent d'être conservées.



Campagne périurbaine du Pays d'Acoz



Les replats limoneux bien drainés sur le substrat sablo-graveleux sont occupés par les labours. Des petits ruisseaux découpent ces replats, offrant leurs versants peu abrupts aux pâturages et boisements. Sur la gauche de la photo, un clocher signale la présence de Gerpinnes, tandis que sur la droite s'élèvent les éoliennes de Tarcienne (Joncret).

Noyau ancien

Ferme du château

Extensions du 19^e siècle

Extensions périurbaines



Le noyau de Villers-Poterie, village typique de l'aire, s'est développé près de l'église et de la ferme du château et s'est étendu au fil du temps. Il est entouré d'une couronne de prairies. Une des caractéristiques de l'aire est l'utilisation de la tuile rouge en couverture de toit, moins fréquente dans les autres aires du Condroz. Des constructions modernes sur la droite du village s'affranchissent du caractère traditionnel, contribuant à une perte de spécificité de l'aire.



La vue porte au-delà de l'aire paysagère. Les terrils du bassin minier carolorégien sont ainsi bien visibles. Celui du Boubier à Châtelet culmine à 265 mètres et constitue un point d'appel important qui modifie les rapports d'échelles visuelles du paysage calme de l'aire (Hanzinne).



La N5 se rétrécit à deux voies à Nalines-Bultia. Commerces et résidences se sont installés le long de l'axe, conférant un caractère presque urbain à cet ancien hameau. Les boisements visibles à l'horizon délimitent la « ceinture verte » au sud de Charleroi et l'approche des versants sambriens.



Campagne périurbaine de la Marlagne



La structure originelle de l'habitat est très lâche et la dispersion plus fréquente que dans les deux autres aires. Cette disposition de l'habitat est très sensible et propice à la périurbanisation, qui continue à s'y insérer, induisant la densification du bâti villageois et une perte de spécificité de l'aire (Bois-de-Villers).



Les boisements et les pâturages sont plus fréquents que dans les deux autres aires en raison de la nature du sous-sol. Par endroit, ils peuvent complètement fermer l'horizon, comme dans cette clairière issue du défrichement tardif du Bois des Chanoines.



Le défrichement de la forêt de Haute-Marlagne, débuté au Moyen Âge, a connu une deuxième vague aux 18^e et 19^e siècles. Cette ferme isolée récente où domine l'usage de la brique en est le témoignage (Sart-Saint-Laurent).



Onze éoliennes se dressent sur le plateau venteux entre Fosses-la-Ville et Mettet. Elles marquent le paysage en raison de leur hauteur. Le parc voisin, implanté entre Fosses-la-Ville et Floreffe, est distant de cinq kilomètres (Vitrival).



Plateau agricole de Florennes – Mettet



Entre Florennes et Mettet, les ondulations du relief sont un peu plus marquées dans le paysage. Les labours dominent dans l'occupation du sol. En position sommitale, on distingue le petit massif boisé auquel s'adosse la zone d'activité économique de Mettet, atténuant son impact paysager. Les quelques bosquets résiduels visibles à l'avant-plan occupent des terrains remaniés correspondant à d'anciennes zones d'extraction.



Autour de Sommière, un banc de calcaire particulièrement large et recouvert de limons bien drainés donne au paysage un aspect de plateau cultivé rappelant les Plateaux brabançon et hesbignon. Ce type de paysage bien ouvert s'observe également autour de Graux.



Le caractère groupé des villages, légèrement étirés en fond de versant, reste majoritaire dans l'aire. La préservation de ces noyaux bien groupés, sans extensions linéaires, représente un enjeu important là où la périurbanisation n'a pas encore pris trop d'importance (Saint-Aubin).



Une exception au groupement : le défrichement de la forêt royale de Biert au 19^e siècle a engendré un îlot de dispersion entre Flavion et Ermeton-sur-Biert, marqué par la présence de grosses fermes isolées récentes ou de hameaux (Ermeton-sur-Biert).

Enjeux

- Les agglomérations de Charleroi et de Namur ont engendré une forte dynamique de périurbanisation de ces aires, favorisée par une bonne accessibilité (N5, N98 et réseau local vers Namur). Dans la Marlagne, la structure originellement lâche des villages favorise l'apparition de logements contemporains. L'extension linéaire des noyaux d'habitat se poursuit toujours.
- Dans la Campagne du Pays d'Acoz (Thy-le-Château) et sur le Plateau de Florennes – Mettet (Morialmé), le patrimoine industriel et bâti rappelle le passé métallurgique des deux aires : bâtiments industriels, maisons ouvrières et patronales, traces d'extraction de minerai. Des actions de réaménagement ou de mise en valeur sont possibles.
- Les aires accueillent déjà nombre de parcs éoliens, ce qui pose certaines questions (covisibilité, recomposition des paysages) et nécessite une réflexion à une échelle supra-communale.

Objectifs paysagers

1. Préférer la densification des villages du Plateau de Florennes – Mettet et du Pays d'Acoz à leur extension linéaire.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Intégrer le patrimoine industriel ancien comme élément clé et identitaire des paysages ordinaires.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT
3. Encadrer l'implantation ou l'extension de parcs éoliens en prenant en compte leur impact paysager à l'échelle supra-communale.	AMÉNAGEMENT

Pistes d'action

- Différer l'équipement des voiries hors des villages pour décourager l'urbanisation linéaire.
- Sélectionner les éléments du patrimoine industriel à préserver et réaménager ou réaffecter les sites non préservés.
- Identifier les acteurs concernés par la reconversion des sites industriels.
- Recomposer les parcs éoliens existants lors de leurs extensions en privilégiant la lisibilité paysagère de l'ensemble.